CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer exactement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain (jeudi.)

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire ces voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bâteau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bâteau le dimanche, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 8 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chariots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5m WM. BAGLEY.

POUR TAMPICO.

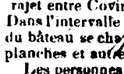

La goëlette **BONITA**, capit. Taylor, partira sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TUYES & Co.

27 sept rue Royale, No. 104.

A VENDRE.

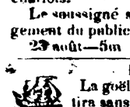

La goëlette fine voilière **ROSE IN BLOOM**. Pour les conditions, s'adresser à LEG, vis-à-vis la place d'armes, ou à MEDELICE THOMAS,

13 sept no. 77, rue de la Levée.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

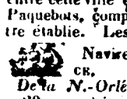

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

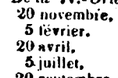

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

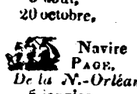

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

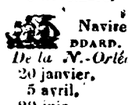

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov

GARE AUX CONTREFACTEURS.

Un certain remède préparé par une personne nommée "*Potter*" a été offert en vente dans cette ville, sous le nom de "*Catholicon de Potter*".—Les personnes qui usent de cette médecine sont averties de se précautionner contre cette fraude, qu'il est facile de reconnaître, à ce que l'écriture placé sur le bouchon de la bouteille porte le nom de *W. Potter*, au lieu *W. W. Potter*, que porte le véritable catholicon. Les soussignés, agents, tiennent constamment un assortiment du dernier

DUCONGE & PEYCHAUD,

2 oct rue de Chartres, No. 89.

$20 DE RECOMPENSE.

Seront payées à celui qui ramènera au soussigné, ou logera dans la geole de cette ville, son griffe, américain, nommé ISAAC alias THOMAS JONES; il est âgé d'environ 33 ans, sa taille est d'environ 5 pieds 8 pouces, sa figure est ovale, et son teint un peu jaune, il a de petits favoris, il a une coupure sur le sourcil gauche, et plusieurs autres sur le gras du bras gauche, et enfin, il est plutôt maigre que gras.

Le dit esclave parle anglais et un peu français; il a travaillé long-temps à bord des bateaux-à-vapeur comme cuisinier, dans des voyages de Louisville et Cincinati, il est à supposer qu'il voudra se faire passer pour libre; on l'a vu dimanche dernier, au marché du faubourg d'en haut, cherchant probablement à s'embarquer, il était alors vêtu en marin; et il était chaussé.

Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis suivant toute la rigueur des lois.

11 oct—6 H. J. DOMINGON.

A VENDRE.—684 pots en porcelaine dorés, une partie avec inscription en or, à l'usage des pharmaciens, s'adresser de suite chez

6 oct FORESTIER.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent, l'hon. Chas Maurian, juge—9 octobre 1832—*Gabriel Manent vs. ses créanciers.*—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire, débiteur insolvable, actuellement détenu, ait lieu en pleine cour, samedi 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de connaître les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

12 oct—12,3jrs. F. BUISSON, dép. greff.

ELIXIR DE MAPUYA.—Remède certain pour le mal de dents, préparé par le célèbre physicien français Chabert. Nouveau supplément de cet article à vendre par

DUCONGE & FEYCHAUD, droguiste,

2 oct rue de Chartres, No. 89.

124 BALLES sacs du pitre et 100 quarts de barriques vin de Malaga sec et vin de Malaga, ayant droit au drawback, reçus par le brick Leander de Baltimore, et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.

Rue Royale, No. 117.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

26me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 20 Octobre.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER	$ 4
DEMI BILLET	2
QUART DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES; demis et quarts en proportion.

13 octobre J. B. FAGET, *Directeur.*

ECOLES CENTRALE ET PRIMAIRES.

A UNE assemblée de la Régence des Ecoles Centrale et Primaires, qui a eu lieu le 6 du courant les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu que le public soit informé par des avis français et en anglais, qui devront être insérés dans quatre des gazettes qui s'impriment dans la ville de la Nouvelle-Orléans, que depuis le 1er. de ce mois, les classes ont été rouvertes dans les Ecoles Centrale et Primaires; que la loi veut qu'il y soit reçu deux cent élèves à titre gratuit; qu'il y a dans ce moment cent cinquante: ce qui laisse cinquante places vacantes et que l'on pourra s'adresser à n'importe lequel des régents pour y placer des enfants, jusqu'à concurrence du nombre fixé par la loi.

Résolu en outre que le président de la régence est et demeure chargé de faire publier ces avis.

CANONGE, président de la régence.

Noms des régents:

J. F. Canonge, président,	H. Lavergne, secrétaire,
G. Eustis,	Félix Grima,
G. Strawbridge,	T. Urquhart,
T. F. McCaleb,	E. A. Canon,
A. Morphy,	C. M. Conrad.

N.B. Le gouverneur de l'état et le maire de la ville de la Nouvelle Orléans sont ex-officio membres de la régence. 12 oct

LE soussigné a reçu par le brick Carraboo, de Liverpool:

600 barres de fer, rondes, assorties, de ¾ à 2 pouces,
400 do. do. carrées, do. ¾ à 3 pouces,
600 do. do. plates, de 1 à 2½ de large sur ½ à ⅜ d'épaisseur,
400 paquets de fer à cercles, assortis, de ¾ à 4 pces.
200 do. fer carré, de ¼ à ⅝.
200 do. fer rond, de ¼ à ⅝.
10 do. fer en feuilles, No. 2 à 16,
100 do. do. assortis. Nos. 26 et 27.
4 caisses acier fondu, assorties, de 1-4 à 2 pouces

EN MAGASIN:

Fer plat de Suède, assorti, de 1½ à 12 pouces de large sur ⅜ à 3 pouces d'épaisseur;
500 barillets blanc de céruse, de Wetherill, pur, et un grand assortiment d'autres peintures;
Huile à peinture, de lampe, d'ours et de pieds de bœuf;
Vitres de grandeurs assorties;
Cordages goudronnés, patentes, de ¾ à 7 pouces;
Cordages de Manille, de ¾ à 6 pouces;
Ditore blanc de Russie, et cartons;
6 caisses Outils de charpentier, de Baldwin, Varlopes, Galères, Rabots, Moulures assorties, Bouvets à deux piéces, bréretées.

Ainsi qu'un assortiment complet de quincaillerie, coutellerie, et fournitures de navires.

PS. PASCAL,

9 oct—1m Vieille Levée, No. 55.

A LOUER.

Un magasin à étages, situé rue Foucher; on en donnera possession en novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,

4 oct Nouvelle-Levée, No. 15.

A LOUER.—Une superbe magasin en briques, à trois étages, situé dans la rue de la Douane, près de la rue Chartres, s'adresser à

F. P. DUCONGE,

29 sept No. 89, rue Chartres.

CAFE.—154 sacs café vert de la Havane, récemment reçu par le mistique espagnole, et à vendre par VICTOR de la COVA & FRERE.

29 sept rue St. Louis, No. 51.

LINCOLN & GREEN offrent à vendre les marchandises suivantes, convenables au marché mexicain: 20 belles toile à draps 4-4 écrue, de la manufacture américaine; 80 do. 3-4 60 do. de Russie écrue, et 60 do. blanchie, ayant droit au drawback, &c.

AUSSI—200 barils vin de Malaga, sec: 100 quarts do. 20 pipes vin de Catalogne. 27 sept.

CHARRETTES, DRAYS ET BROUETTES, en débarquement du navire Chester, et à vendre par [27 sept.] S. C. BELL.

100 BALLES Couvertures Françaises 3 points, de la manufacture de Granier, reçues par le Wm. Gray, à vendre par

25 sept J. MAGER.

J. ROMAIN & CO., Encoignure Chartres et Conti, No. 97, viennent de recevoir par les derniers arrivages du nord, un assortiment complet de cols, bretelles en gaumé élastique, gants pour hommes, et femmes; jarretières en gaume élastique, ainsi qu'un assortiment général de parfumeries, tels que extrait de rose, jasmin, violette, &c.

Plus: De la coutellerie anglaise, de première qualité; tels que, rasoirs supperfins de Rogers, ciseaux, canifs &c. 25 sept—1m

BON vin de table, à 4 escalins le gallon—on ne détaille pas moins de 2 gallons.

Café à 1 escalin la livre.

Sucre blanc de la Havane 8 livres à la piastre.

Sucre du pays à 10 livres
do. do. 12 livres } à la piastre.
do. do. et 17 livres

Véritable remède de le Roy liqueurs de la Martinique, antiglaireux, huile de Lin, fusils de chasse français, quinquaillerie, vieux vins de caisse, poudre, plomb, balles, canons, &c. au magasin de

ANTOINE MICHOUD.

Encoignure des rues de la Levée et des Ursulines.

25 sept—1m.

20 BALLES Toile à draps de 36 pouces, grise, manufacturée au Nord, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.

1er. sept Rue, Royale, No. 117.

LES soussignés offrent à vendre, 200 barriques Vin de Marseille, 100 caisses Vin, 100 caisses Vin de Muscat, 3 pipes Eau-de-vie, le tout ayant droit au *debenture*; 5 balles Bouchons, 5 do. Amandes, 50 paniers Bouteilles.

7 août A. QUERTIER & BOUTIN.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD,

14 juillet rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, un superbe Cabriolet de Philadelphie, avec ses harnais plaqués en argent; les coussins sont couverts en drap bleu avec gallons en argent. En magasin: une quantité de Voitures, Barouches, Tilburis et de Cabriolets; le tout à vendre à des prix accommodants.

22 sept. M. WALTON.

A VENDRE.

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plus de cannes à sucre en très-bon état, et une récolte en maïs suffisante pour la provision de l'année, avec 51 ESCLAVES, dont 32 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans; 26 chevaux, mulets où bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes, de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le samedi 26 suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire, soussigné, ou bien en ville, à Messrs. Lizardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Paroisse Plaquemines, 25 juillet 1832.

24 juil—6m C. B. DUFAU.

MAGASIN
DE GRAINES DE JARDINAGE,
DE LA CRUE DE 1832

Maintenant en déba[illegible] ET A VENDRE

WM. SMI[illegible]

Magasin Américain de Graines de Jardinage,

NO. 55, RUE ROYALE.

LE soussigné à le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques absentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir:—

Betteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs,
Choux d'York, et autres,	Percil, frisé et simple,
Carrottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et longs,
Chou-fleurs, do. do.	Radis rouges, long et ronds
Céleris, rouges et blancs,	Roquettes et salsifie,
Chèvrefeuille et cresson,	Scorzonera brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et de la N.
Laitues de diverses qualités	Zélande,
Squashes, touffus et longs,	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets ronds, dressé comme de coutume à

WM. SMITH,

sep—3m Rue Royale, No. 55.

A société qui existait entre Messieurs A. Dechaux et P. C. Becknel, est dissoute d'un commun accord. Nouvelle-Orléans, le 16 septembre 1832,

sept—6.

Le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Cincinnati: [illegible] en tulle de laine, do ouatés et en coton, jupes laine et en coton; schalls Angora, gants d'Angora laine, de filoselle, de coton, en peaux glacés et chair, pour homme, femme et enfant; bas de soie brodés et unis pour femme et enfant, mi-bas soie noirs pour homme, bas de coton pour enfant, blancs noirs et en couleur, chaussons pour homme et enfant; baluis et plumaceaux, jeux de damiers et de reversis, bijouterie fine et fausse; assortiment de boucles à ceinture et boucles d'oreilles, bagues, écrins, boutons à chemises, rubans à ceinture, rubans pour chaines de sûreté, parapluies français de 30, 32 et 34 pouces, bonnets de soie, de coton noirs et blancs, bretelles en coton et en gomme élastique, mérinos 5-4, étoffes nouvelles pour robes, véritables schalls Schali et Hernanie, de barèges ¾, 4-4 et 5-4, do popeline, do coton croisés noirs et et en couleurs; siamoises françaises, gingas français pour matelas, mouchoirs imitation Madras, indiennes françaises et anglaises, schalls indienne français, peignes d'écaille à nœux, à rouleaux, à baguettes et à papillottes; do en corne; gros de Naples, gros de Berlin noir et en couleur, uni, noir et broché, gros désinde, crêpe noir et en couleur, bottines et souliers pour femme et enfant, franges en soie couleurs assorties, linge de table, velours noir, cravates en soie noires et en couleur, satin couleurs assorties, superbes mouchoirs de batiste brodés, cannes et bourses de fantaisie, pistolets, carnassières, poires à poudre, amorçoirs, capsules 1re. qualité, anneaux à rideaux, épingles françaises, fil de Rennes, chaussettes et bas de laine, chaussons de laine fourrés, ouate, mouchoirs de Cholet, soie à coudre, briquets phosphoriques, veil leuses, tabatières riches et ordinaires, poupées, bonbonnières, papiers à cosaques et à devises, agraffes à manteaux, miroirs, éventails, épingles noires doubles et simples, parfumerie assortie, saucissons de Lyon; sardines à l'huile et fromage de Gruyère.

B. LACOSTE,

Encoignure Chartres et Conti, No. 95.

22 sept.—1m

CORNICHONS FRAIS, 18 caisses cornichons frais, en gallons, demi-gallons, et jarres, à vendre par THAYER, HURD & CO,

20 sept 29 rue des Magasins.

MACQUEREAUX.—Les soussignés viennent de recevoir par le brick Jasper, de Boston, et offrent à vendre 180 barils maquereaux No. 1, 2 et 3.

20 sept A. QUERTIER & BOUTIN.

OLIVES & C.—37 caisses gelées et 10 caisses olives espagnoles, récemment reçues et à vendre par THAYER, HURD & CO.

20 sept rue des Magasins No. 29.

PAPIER.—50 rames papier à envelopper le sucre, et 100 do. plus grands, à vendre par THAYER, HURD & CO.

20 sept rue des Magasins, No. 29.

250 BALLES toiles à draps et à chemises, des meilleures manufactures, en débarquement du brick Jasper, de Boston, et à vendre par

20 sept LINCOLN & GREEN.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du brick Henry, de Boston: 400 caisses morues; 45 caisses blanc de baleine; des Nos. 4, 5, 6.—Aussi, en magasin, 80 caisses sucre blanc de la Havane: 40 barrils Malaga sec; 400 barriques vin de Marseille; 800 caisses vins assortis; 25 balles amandes; 100 paniers huile; 100 paniers bouteilles vides; le tout ayant droit au *drawback*.

F. H. PETITPAIN.

8 sept. Encoignure Toulouse et Chartres.

MAQUEREAUX.—250 barils Maquereaux No. 3, 25 demi barils dito, No. 3, reçus par le navire Helen Mar, de Boston, à vendre par,

18 sept A. QUERTIER & BOUTIN.

100 PIECES toile d'emballage d'Ecosse, en magasin et à vendre par

18 sept LINCOLN & GREEN.

100 BARILLETS salpêtre raffiné, de 100 livre, chaque, en débarquement et à vendre par

18 sept LINCOLN & GREEN.

REMEDE EFFICACE POUR LA VUE.

M. JN. RAPALO, voulant faire connaître au public les différentes nouvelles cures que son remède a opérées, publie les certificats suivants. Les personnes qui pourraient avoir besoin de son remède, pourront le voir chez lui, rue St. Pierre, No. 64, entre Royale et Chartres.

Nlle.-Orléans, 30 juin 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a traité chez moi une esclave appartenant à M. G. N. Allard, laquelle avait la vue tellement affectée, qu'elle ne pouvait se conduire qu'avec beaucoup de difficulté, sa vue depuis le traitement est assez bien rétablie pour avoir mis cette esclave en état de reprendre ses anciennes occupations, et de rendre les services que sa cécité lui avait fait cesser.

PAULIN J. FLEITAS.

M. Jn. Rapalo.

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil; votre ordonnance et vos avis ont très bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans), et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, monsieur, la liberté de faire connaître au public toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, &c.

ALFRED M'CARTY.

Je certifie que M. Rapalo a guéri, en trois jours, les yeux d'un de mes nègres, âgé de 34 ans, qui en était incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a guéri les yeux à un de mes nègres, âgé de 28 ans. Les yeux du dit nègre avaient été dangereusement affectés par suite de la petite vérole.

W. W. McDONOGH.

Nous certifions que le sieur Rapalo a guéri les yeux de M. Chaillot, dans l'espace de six jours.

J. BERTEL.
FD. DURCY.

Nlle.-Orléans, 10 février 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo m'a beaucoup soulagé la vue dans l'espace de 18 jours; maintenant je me porte assez bien, et je puis travailler.

JS. MORET.

N.B. Il offre ses remercîmens aux personnes qui l'ont honoré de leur confiance.

Les personnes qui, par faiblesse de la vue, sont obligées de porter des lunettes, pourront, par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes. M. Rapalo peut fournir des preuves à cet égard. 15 sept—3m

45 PAQUETS papier à impression, récemment reçus et à vendre par

25 sept THAYER, HURD & CO.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes en débarquement du navire Philletus, de New-York, 65 caisses blanc de baleines de six à la livre, do. amidon, 40 do. barils rum de Portland.

F. H. PETITPAIN.

18 sept. Encoignure Toulouse et Chartres.

BATAILLON D'ARTILLERIE,

ATTENTION!!!

LE bataillon d'artillerie prendra les armes dimanche prochain, à 6 heures du matin; équipement complet, veste *bleue*, pantalons *blancs*. Les deux batteries sortiront attelées.

Par ordre,

15 oct U. DUREL, adjudant major.

GARDES D'ORLÉANS,

ATTENTION!!!

La Compagnie s'assemblera samedi, 27 du courant, à la bourse Hewlett, à sept heures précises du soir, pour célébrer le neuvième anniversaire de sa création. Veste et pantalons bleus; briquet seulement.

Par ordre du capitaine,

16 oct J. BOZANT, sergent-major.

François Briault,

FABRICANT DE COUTELLERIES, ET FAISANT LES REPARATIONS,

Rue St. Pierre, No. 21, face à la place d'Armes,

ARRIVANT de Paris avec un assortiment de Coutellerie française et anglaise, fait la commission et expédie en tous pays. Il offre ses services aux habitans de la Louisiane, comme étant connu en France par sa manufacture d'armes et de coutellerie, en tout genre. Il fabrique les Couteaux à lames d'argent, lames d'or et de vermeil: fait les racommodages de bijouterie et tout ce qui concerne son état.

9 oct—3m

UNE ACADEMIE DE PLUS DANS L'ETAT.

LA Louisiane possède de nombreux établissements pour l'instruction de la jeunesse, et tous les ans sort du Forum la voix des Tribuns, et d'un bout du pays à l'autre s'élève le cri des pères de famille qui accusent nos institutions de pénurie et d'insuffisance.

Pour quiconque connaît la géographie morale du sol, il est aisé de comprendre si ces récriminations sont légitimes.

Le père de famille, dans l'impuissance d'inoculer à sa jeune génération une science adolescente, est contraint de la commettre sur des terres lointaines, condamnée à des mœurs et habitudes étrangères, éloignée de sa sollicitude.

Ce veuvage du père est aussi un veuvage pour la société et l'état.

Pourquoi tandis que nos arts fleurissent, que notre industrie se perfectionne, que notre commerce s'embellit, que l'etranger contemple d'un œil jaloux notre prospérité, aucune institution dignement nationale n'anime notre sol?

Au delà des mers, nos jeunes créoles recueillent des lauriers. Faut-il donc tandis que nous aurons parcouru les lois normales du progrès; que le génie industriel aura accompli sa rotation; que nous aurons savamment cultivé nos terres, la portion de cette jeunesse que la pauvreté ou d'autres circonstances retiennent dans nos foyers, reste dans les landes, et qu'à côté de nos moissons croissent des steppes.

Des événements s'élaborent dans les fondements du monde. D'un vaste cratère, creusé dans l'un des deux hémisphères, s'élèvent des murmures sourds. D'un continent à l'autre il n'y a que l'intervalle des mers ou la route de nos vaisseaux. La force et la cupidité appellent le glaive de Damoclès sur la liberté. Un jour peut-être ces cancers qui ne vivent que d'entrailles, réaliseront un funeste avenir et l'opprobre le comblera.

C'est par le génie et les lumières qu'un peuple, une époque, acquièrent de l'illustration.

Les ténèbres sont le dernier mot de la mort.

Une académie est ouverte à la Pointe-Coupée, où seront enseignées, à un nombre de jeunes gens qui n'excèdera pas douze, les sciences qui composent les cours des collèges de la capitale de France. De plus, les études contemporaines et la langue anglaise.

S'adresser immédiatement au bureau de *l'Abeille*, ou à M. l'abbé de L'Hoste, curé de la Pointe-Coupée.

On désire que l'élève sache préalablement lire et écrire.

Le prix de la pension est de $212, payables d'avance par trimestre.

Le cours commence le 1er. octobre et se ferme à la fin de juillet 1833, époque des maladies.

Les jeunes gens seront assujettis à un uniforme selon des formes déjà arrêtées. Ils se munront d'un lit, et seront soumis aux dépenses du médecin. Toutes les autres dépenses restent à la charge de l'établissement.

DE L'HOSTE,

curé, chan. hon.

15 septembre 1832.

A VENDRE.—Par J. B. LAPORTE, quelques demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité supérieure, importées par le navire Zilia, vin en barriques, Château-Margaux de 1825, qualité supérieure; do. Montferrant, Médoc de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 2 oct—4.

A VENDRE OU A PRENDRE A BAIL, La Maison et le Terrain situés à l'encoignure des rues des Magasins et Suzette. La maison est presque neuve; elle a douze appartemens, galeries, cuisines, &c. Elle peut loger convenablement deux grandes ou quatre petites familles. Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser à

M. WALTON,

13 sept rue de la Douane, No. 14.

A LOUER a l'année, à dater du 1er novembre—Un magasin à trois étages, ayant au second étage des chambres pour comptoirs, situés du côté nord-est de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à

6 sept SAML. P. MORGAN & CO.

A LOUER.

Deux vastes MAGASINS à 3 étages, avec arrière magasins, situés rue du Camp, et occupés dans ce moment par Messrs. Stetson & Avery et autres. Le tout sera loué ensemble ou séparément, pour une ou plusieurs années, à partir du 1er. novembre prochain.

De plus—Une grande MAISON, rue Perdido, au coin de la rue St.-Pierre, et plusieurs terrains contigus. La maison est dans le meilleur état, les terrains très élevés, et le tout est susceptible d'offrir de grands avantages à plusieurs genres d'industrie; on louera de suite pour une ou plusieurs années. S'adresser à

P. S. SORBÉ.

30 août Rue Royale, No. 118.

A VENDRE.

Une HABITATION située dans la Paroisse de Plaquemines, à environ trente-trois milles de la N.-Orléans, sur le même bord du fleuve, mesurant 45 arpens de face au fleuve, sur 40 de profondeur. Cette habitation a été établie en sucrerie, est parfaitement fossoyée, ayant trois canaux principaux, un à chaque borne et un au milieu, avec un canal latéral qui va d'une borne à l'autre. Les autres fossés moindres sont d'arpent en arpent. Cette propriété est en repos depuis 5 ans, la terre est bonne et rend beaucoup, le sucre en est très beau. Les bâtisses qui s'y trouvent sont une sucrerie briqueté entre-poteaux, en mauvais état; une bâtisse contenant magasin et moulin à maïs, bâtiment assez vaste pour en faire une sucrerie avec quelques changements; maison de maître, hôpital, cases à nègres &c. ayant besoin de réparations.

Si ladite habitation n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 décembre prochain, alors elle sera offerte en vente publique à l'encan. Les conditions seront avantageuses; s'adresser sur les lieux à M. F. S. M. Coiron et en ville au Bureau de l'Abeille. 21 août—4m.

PENSION BOURGEOISE.

MADAME VEUVE LEPECQ annonce au public qu'elle tient une Hôtel garni à l'instar de celles de France, dans le genre français et espagnol, rue Conti, No. 36, entre les rues Madison et Dumaine. Elle envoi également à manger dans les maisons particulières. 16 août—3m

PAPIER—400 rames papier à envelopper et 80 dito. papier sablé, récemment reçus et à vendre par

4 oct. THAYER, HURD & CO.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Samedi, 20 du courant, à 4 heures de l'après-midi, j'exposerai en vente sur le chemin du Bayou, près la maison Clark, 4 charrettes, appartenant à la succession de feu Louis Lainé.

Conditions: comptant. Par ordre de la Cour.

17 oct MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des Testaments.*—mardi, 23 octobre, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Françoise Chabert, alias Françoise Dapremont f. c. l., un TERRAIN situé au faubourg Marigny, rue Bagatelle, entre les rues Craps et Grands-Hommes, faisant partie du terrain No. 235, dans l'Ilet No. 23, et ayant 60 pieds de face sur 30 pieds de profondeur.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé par A. Mazureau, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 22 sept

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 19 octobre 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Victor Dufour:

Une négresse nommée LUCY, âgée d'environ 50 ans;

Une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 35 ans, ayant une blessure à la jambe.

Conditions: moitié comptant, et le reste à 3 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par H. Pédesclaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 18 sep.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des Testamens*—Vendredi, 19 octobre 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu Yves Le Monnier, savoir:

Un nègre américain, nommé JEAN JACQUES, âgé d'environ 25 ans, cocher, peintre et domestique.

Un nègre américain nommé JIM, âgé d'environ 15 ans, depuis environ un an dans le pays.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement,

Par ordre de la cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passes par Charles Jnin, notaire, aux frais des acquéreurs. 18 sept.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 19 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Antoine André, la moitié indivise de la pirogue la *Vengeance*, avec ses agrès et apparaux. Conditions: comptant.

Par ordre de la Cour,

9 oct MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Français Robert Joseph Landon et à toutes autres personnes que cela pe